

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Se regrouper pour se faire entendre : le rôle de l'Organisation nationale anti-pauvreté — Entrevue avec Lynne Toupin

Michèle Kérisit

Volume 1, numéro 1, printemps 1995

Des pratiques à notre image : défis et ressources

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026052ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026052ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Kérisit, M. (1995). Se regrouper pour se faire entendre : le rôle de l'Organisation nationale anti-pauvreté — Entrevue avec Lynne Toupin. *Reflets*, 1(1), 2–18.
<https://doi.org/10.7202/026052ar>

Tous droits réservés © Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Se regrouper pour se faire entendre :

Le rôle de l'Organisation nationale anti-pauvreté

Entrevue avec Lynne Toupin

Pour sa première entrevue, Reflets a rencontré Lynne Toupin qui est présentement directrice de l'Organisation nationale anti-pauvreté, poste qu'elle occupe depuis septembre 1992. Elle détient une Maîtrise en éducation, diplôme qu'elle a obtenu à l'Université de Montréal en 1986.

Née au Manitoba, elle a commencé sa carrière professionnelle au ministère de l'Éducation de cette province, où elle a occupé plusieurs fonctions (directrice d'école, conseillère en programmes et conseillère particulière du ministre). Par la suite, elle a rempli pendant deux ans le poste d'assistante-directrice de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, avant d'accepter le poste qu'elle occupe présentement.

Nous la remercions bien sincèrement pour nous avoir accordé cette entrevue.

L'entrevue s'est déroulée devant un groupe d'étudiantes, d'étudiants et de professeures et professeurs, à l'École de service social de l'Université d'Ottawa, en novembre dernier, dans le cadre d'un cours traitant de politiques sociales. Les questions que Michèle Kérisit a posées à Lynne Toupin avaient été préparées dans le cadre de ce cours.

Reflets : Je tiens d'abord à vous remercier, Lynne Toupin, d'avoir accepté de participer à cette entrevue. Notre première question porte sur les origines de l'O.N.A.P. Pourriez-vous nous en donner un bref aperçu?

L. Toupin : Merci de cette invitation que j'apprécie beaucoup d'ailleurs. J'espère que nous aurons l'occasion un peu d'échanger tous ensemble sur des préoccupations communes.

Comme vous le savez sans doute, l'O.N.A.P. est un organisme national voué à la défense des droits et des intérêts des personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada. Sa formation remonte à 1971, à la suite d'une première conférence nationale pour personnes pauvres. Nous avons donc un peu plus de vingt ans d'existence. À ce moment-là, certains se rappelleront peut-être de nombreuses discussions au sujet des politiques sociales. Toutefois aucun mécanisme national n'existait pour recueillir les idées et promouvoir les intérêts des personnes pauvres.

Nous avons eu une deuxième conférence nationale l'année dernière ici même, à l'Université d'Ottawa. On ne peut pas nous accuser d'avoir des conférences très souvent — une fois par vingt ans... Mais, essentiellement, on se maintient toujours sur la scène publique, de façon plus ou moins marquée, selon les ressources disponibles. On cherche à toujours être présent et à défendre les dossiers des personnes les plus démunies.

Reflets : Actuellement, quels sont les grands dossiers de l'O.N.A.P.?

L. Toupin : Ils sont actuellement très nombreux. Il y a évidemment le projet de réforme du gouvernement libéral (la Réforme Axworthy) qui nous tient à cœur. En ce qui concerne la réforme, il faut reconnaître que la question fiscale joue un rôle important dans nos préoccupations. Par la force des choses, nous sommes en train de faire beaucoup de travail sur le dossier *finance* du ministre Martin. Ceci a peut-être l'air un peu bizarre de voir une organisation comme la nôtre se pencher sur la question monétaire. Tous savent qu'à toute fin pratique la réforme vise la réduction du déficit, ce qui veut dire couper dans les programmes sociaux. Nous nous devons de proposer des solutions, d'offrir des alternatives au gouvernement. C'est ce que l'on tente de faire en proposant des avenues autres que les réductions de programmes pour personnes défavorisées.

Notre travail ne s'arrête pas là. Nous faisons également ce que l'on pourrait appeler de l'éducation sur les questions concernant la pauvreté. On fait du lobbying devant les comités parlementaires et on parle aux députés quand il y a des projets de lois

susceptibles d'avoir un impact sur les personnes pauvres. On fait aussi un peu de recherche, une recherche engagée, dans le même sens que vous ici, c'est-à-dire, une recherche sur le terrain. On demande à ceux qui vivent la pauvreté de s'impliquer en nous donnant leurs idées, leurs commentaires, leurs suggestions.

Finalement, on cherche à développer notre réseau. C'est très difficile lorsqu'on vit une période de compressions budgétaires et que le chômage est élevé, d'organiser les gens, parce que survivre au jour le jour devient leur priorité. Créer un réseau, ce n'est pas quelque chose de prioritaire quand on cherche à mettre de la nourriture sur la table. Notre rôle consiste à encourager et faciliter le développement d'organisations, de réseaux, de regroupements dans les communautés canadiennes.

Reflets : Comment l'O.N.A.P. perçoit-elle actuellement ce désengagement de l'État vis-à-vis des services sociaux ou ce qu'on appelle actuellement la crise de l'État-providence? Cette question nous préoccupe dans le cadre de notre enseignement, certes, mais aussi dans le contexte de la réforme Axworthy. . .

L. Toupin : Essentiellement, on perçoit ce qui se passe en ce moment comme étant le développement de ce que nous appelons la nouvelle économie, la restructuration, la globalisation versus le maintien des programmes sociaux. Je m'explique : il faut savoir au départ que cette nouvelle économie souhaite voir sur le marché du travail des gens flexibles, qui ne seront pas très exigeants au niveau des bénéfices. On veut une main-d'oeuvre qui soit au service des employeurs. Sur ce sujet, je vous suggère de lire l'article de la semaine dernière dans la revue *Time* intitulé *Boom for whom* qui porte sur la reprise économique aux États-Unis. C'est vrai qu'il y a officiellement moins de chômage aux États-Unis, mais il y a encore plus de pauvreté parce qu'il y a de plus en plus de gens qui travaillent à des salaires inacceptables, des salaires qui maintiennent les gens dans la pauvreté.

En ce qui nous concerne, l'agenda est relativement clair. Les programmes sociaux sont difficiles à justifier dans le contexte de la nouvelle économie de marché. On ne souhaite pas, comme certains le prétendent, un nivellement par le bas. Vous avez sans

doute entendu certains arguments en ce sens. Notre objectif est de montrer le bien-fondé des programmes sociaux. Certes, nous ne sommes pas contre l'idée de les rendre plus efficaces, de les modifier. Il est certain qu'il doit y avoir des ajustements, mais le genre de changements que le gouvernement fédéral cherche actuellement à implanter est un pensez-y bien.

Un autre point qu'il ne faut pas négliger lorsqu'on se compare aux États-Unis est la divergence entre les programmes sociaux et les codes de travail. Les droits et la protection dont jouissent les travailleurs d'ici sont une des raisons qui font que l'écart entre les riches et les pauvres est moindre ici que chez nos voisins du sud.

Reflets : Vous nous parliez tout à l'heure de l'organisation de réseaux de personnes pauvres comme faisant partie du mandat de l'O.N.A.P.; je suppose que ceci correspond un peu à ma prochaine question. Quel rôle l'O.N.A.P. peut-elle jouer afin d'enrayer la pauvreté? L'une des façons est de favoriser la création de réseaux, mais, avez-vous défini d'autres rôles afin d'enrayer la pauvreté au Canada?

L. Toupin: C'est certain, on n'est pas un organisme de service, on n'est pas non plus un organisme de charité. Donc, en ce qui concerne l'objectif d'enrayer la pauvreté, nous n'agissons pas de façon directe auprès des gens. Nous sommes un organisme qui a des objectifs à long terme. Notre combat contre la pauvreté se base sur une justice sociale basée sur des lois plus progressistes qui viseront à mieux distribuer la richesse actuelle.

Nous savons tous que les riches contrôlent l'économie. Ils sont environ 10 % à posséder 50 % de la richesse, tandis que 20 % de la population vit avec 3 % seulement de cette richesse. Face à cette grande disparité, nous passons à l'attaque. Nous ne visons pas à devenir un pays socialiste mais à faire en sorte que l'État joue un rôle de redistribution plus égalitaire. J'ai en tête un exemple très récent: aujourd'hui même, la Banque Royale a affiché un profit de plus d'un milliard de dollars. Cette banque ne paie pas d'impôt, et cela, dans une situation où le pays doit faire face à un déficit très élevé. Il sera intéressant d'analyser les manoeuvres utilisées pour justifier leur situation.

Reflets : En vous entendant, on sent bien que vous vous passionnez pour votre travail. Dites-nous ce qui vous a motivée à vous intéresser aux dossiers concernant la pauvreté et plus particulièrement ce qui vous a amenée à l'O.N.A.P.?

L. Toupin : Disons que je n'ai pas suivi une trajectoire directe. Au départ, après avoir obtenu une maîtrise en administration scolaire, j'ai oeuvré dans le milieu scolaire manitobain, comme enseignante d'abord. J'ai par la suite accepté la direction de l'école en question pour ensuite occuper, pendant deux ans, un poste au sein du bureau du Ministère manitobain de l'Éducation. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à me rendre compte des liens entre les politiques sociales, les politiques éducatives et les autres volets politiques et économiques. Il faut dire aussi que j'ai une soeur et un beau-frère qui sont tous deux travailleurs sociaux; j'ai eu de nombreuses discussions avec eux et ils ont beaucoup influencé ma pensée et mes intérêts.

En ce qui concerne mon implication à l'O.N.A.P., cela s'est déroulé assez curieusement. Je suis arrivée à Ottawa il y a quatre ans afin d'occuper un poste de deux ans auprès de la Fédération des communautés francophones et acadienne. À la fin de ce contrat, j'ai effectué une recherche d'emploi qui m'a amenée à postuler le poste de directrice générale de cette organisation. Je trouvais ce poste tout à fait intéressant et j'ai eu la chance d'être sélectionnée. J'ai été très choyée, et c'est un travail absolument passionnant que je fais depuis. Si vous aimez la politique, les politiques sociales, si vous avez le goût de mettre la main à la pâte, de toucher à toutes sortes de dossiers, c'est certainement le genre de travail pour vous. C'est absolument passionnant.

Reflets : J'aimerais revenir au grand dossier de l'heure soit la réforme des programmes de sécurité sociale au Canada, ce que l'on appelle aussi la réforme Axworthy. Vous nous avez expliqué l'analyse de l'O.N.A.P. dans ce dossier, mais la question qui vient à l'esprit c'est comment l'O.N.A.P. se positionne-t-elle face à la réforme Axworthy?

L. Toupin : Lorsque la réforme a été rendue publique, le 5 octobre dernier, peu de groupes incluant l'O.N.A.P., en ont applaudi le contenu et

l'orientation. Comme l'a mentionné à ce moment-là le *Toronto Star*, un autre 7,5 milliards de dollars de coupures était à prévoir. Il ne faut pas oublier que nous avons au pays un taux de chômage d'environ 10 %, auquel les analystes ne prévoient aucun changement d'ici peu. À cause de la prétendue «charge» des programmes sociaux, le gouvernement actuel veut effectuer des coupures de quelques milliards dans les programmes de redistribution. Comment ne pas faire autrement que de conclure que d'ici trois à cinq ans, si la Réforme est mise en place telle que proposée, il y aura beaucoup plus de personnes pauvres au pays.

Ça, c'est notre constat de départ. Nous avons beaucoup de critiques par rapport au contenu de la réforme proposée. Je pourrais vous en faire toute une analyse, mais je ne pense pas que vous souhaitiez en connaître tous les détails aujourd'hui. Cependant, lors de notre prochaine rencontre avec Monsieur Axworthy, lundi prochain, nous aurons l'occasion de lui faire connaître notre position. Mais voici brièvement les grandes lignes de nos préoccupations.

Premièrement, en ce qui concerne la Réforme au niveau de l'assurance-chômage, on s'inquiète au sujet du système à deux niveaux qui est proposé. Il nous semble que ce deuxième niveau, à toutes fins pratiques, deviendrait une autre catégorie de bien-être social. À ce sujet, il y a énormément d'inquiétudes. De plus qui sont les 40 % de personnes qui sollicitent régulièrement de l'assurance-chômage? Selon Statistique Canada, ce sont surtout des travailleurs saisonniers. Ces gens ont de bonnes raisons d'avoir à retourner souvent chercher de l'assurance-chômage.

Deuxièmement, sur la question des bénéficiaires offerts pour les enfants, on se demande d'où viendra cet argent. On n'est pas contre l'idée d'offrir plus d'argent aux familles qui ont plusieurs enfants, mais on croit que cet argent va provenir du programme d'assurance-chômage ou bien du programme d'assistance R.A.P.C. (Régime d'assistance publique du Canada), le programme qui régit le partage du coût des prestations pour les bénéficiaires d'assistance sociale au Canada. En fait, on est en train de mettre de l'argent dans une poche en l'enlevant d'une autre. Pour une famille, à toutes fins pratiques, cela ne changera pas grand-chose.

Un troisième point nous préoccupe: les changements prévus pour les étudiants qui voudront poursuivre des études post-secondaires. Vous ici, vous êtes chanceux, vous terminerez bientôt, avant la hausse des taux de scolarité. Mais pour ceux et celles qui n'auront pas les moyens de se payer de tels cours, il ne leur restera que les cours de base. Apprendre, dans le vrai sens du terme, va devenir le domaine de ceux qui peuvent se le permettre. Il est difficile d'arriver à une autre conclusion alors que le système actuel est plus égalitaire.

Notre plus grande critique porte sur le rapport intitulé «Les emplois et la croissance». Si vous consultez ce document, vous n'y trouvez rien sur la création d'emplois. Si on avait un taux de chômage de 3 ou 4 pourcent, on pourrait accepter beaucoup plus facilement peut-être le projet de la Réforme. En réalité, les gens qui bénéficient déjà de ces divers programmes souhaitent travailler. On retrouve actuellement sur le marché du travail 60 % de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Pourtant sur la question de l'emploi, la Réforme est muette. Qu'on se souvienne de Monsieur Chrétien qui, il y a un an, nous disait et redisait: «Notre plate-forme, c'est l'emploi et la dignité pour tous». On se demande où sont ces belles promesses un an plus tard.

Reflets : Dans le cadre de la Réforme, il y a appel à la consultation des groupes communautaires. Quel rôle l'O.N.A.P. se propose-t-elle de jouer à ce niveau? Vous allez rencontrer le ministre Axworthy lundi, comment allez-vous présenter votre position?

L. Toupin: On fait face à un problème de taille. Tous les organismes nationaux ont ce problème-là. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais, en ce moment, le Comité de la Réforme est en train de rencontrer les représentants de divers organismes nationaux, cette semaine et la semaine prochaine. Après ça, il y aura une tournée pan-canadienne.

Nous avons reçu une somme d'argent afin de consulter nos membres. On a actuellement 150 groupes membres, ce qui fait beaucoup de monde. Nous avons un peu partout des personnes à qui nous avons promis une consultation avant d'adopter une position claire et ferme.

Nous avons reçu la semaine dernière une invitation pour rencontrer les membres du Comité de la Réforme et cette réunion est prévue pour le dernier lundi de novembre, ce qui nous laisse très peu de temps. Nous leur avons répondu : «On s'excuse, on ne veut pas être difficiles... Parfois l'O.N.A.P. a peut-être tendance à passer pour toujours s'opposer, mais en réalité, on a reçu un montant d'argent afin de consulter nos gens; on ne peut pas en toute conscience aller devant ce Comité sans avoir effectué ces consultations. Cela nous ferait perdre toute crédibilité par rapport à notre organisation et aussi vis-à-vis nos membres. Par ailleurs, nous avons une entente contractuelle avec le Ministère afin de consulter.

On leur a proposé une rencontre, au mois de décembre, à Saint-Jean, Terre-Neuve. Ils ont refusé. Nous sommes encore à négocier. Comment justifier un processus de consultation s'il ne respecte pas la consultation des membres pour un groupe comme le nôtre?

Reflets : *Tout ça, parce qu'on n'a pas prévu assez de temps pour le travail du Comité, parce que l'échéancier est très serré?*

L. Toupin : Absolument. Vous savez, on a prévu un maximum de cinq semaines pour les consultations. Tout se terminera le 15 décembre. Je crois que le temps pour la consultation pancanadienne, tout est déjà prévu. Alors, pour une personne qui recevrait maintenant le document, qui voudrait aller devant le Comité pour exposer ses pensées, ses idées, c'est clair et net ce serait difficile sinon impossible en ce moment. On a prévu un processus de consultation sur cinq semaines afin de changer les programmes avec lesquels on devra vivre pour les prochaines vingt à trente années. Cela n'a pas beaucoup de sens.

Reflets : *À votre avis, quels seront les groupes qui seront particulièrement frappés par une telle réforme?*

L. Toupin : Je pense que le groupe le plus ciblé dans cette réforme sera celui des personnes en mesure de travailler. Il y a quelque chose pour les familles; on reconnaît le besoin pour les mères seules, mais on prend pour acquis que les gens qui sont en mesure de travailler

devraient se retrouver sur le marché du travail. Un peu partout, dans différentes provinces, on constate des tendances en ce sens. Cet été, en Alberta, on a relevé qu'une personne apte à travailler recevait 278 \$ par mois. Au Nouveau-Brunswick c'est à peu près 266 \$ par mois auquel elle est éligible. Avec cette nouvelle réforme, les gens entendent le message d'aller travailler s'ils sont capables, mais si les gens du Comité pouvaient nous dire où sont ces emplois, je peux leur faire connaître des milliers de personnes à la recherche d'emplois.

Reflets : Justement, une des préoccupations qui nous animait en préparant cette entrevue, était l'impact qu'aurait cette réforme sur la situation des femmes, en particulier les femmes pauvres et minoritaires. On pense ici à la situation des francophones de l'Ontario en particulier.

L. Toupin: Oui, c'est un bon point. Dans notre document, on fait mention, plus que mention en fait, on évoque le problème surtout des mères monoparentales, des mères seules avec les enfants, on parle de bénéfiques pour les enfants. On a différentes approches, différentes propositions à formuler.

L'inquiétude que nos membres ont par rapport à cette question, est qu'ils ont l'impression qu'on veut enlever l'élément de choix à ces personnes. Si une mère veut aller sur le marché du travail, il faut qu'elle ait accès à une garderie acceptable, il faut qu'elle ait un travail qui soit bien rémunéré. Par contre, on a un autre problème. On sait qu'il n'y a pas beaucoup d'emplois convenablement rémunérés qui permettent de payer toutes les dépenses et qui amèneraient cette mère à sortir de la pauvreté. Lorsqu'une mère travaille pour le salaire minimum, il faut qu'elle accomplisse 73 heures de travail pour s'élever au-dessus du seuil de la pauvreté. Alors, pensez à la situation d'une mère seule qui travaille autant d'heures, ensuite revient à la maison pour s'occuper de ses enfants. L'élément de choix ne semble pas très présent.

Dans le *Globe and Mail* cette semaine, on mentionnait que les mères seules veulent avoir leur place sur le marché du travail, mais il faut leur donner des options. Il faut leur offrir des choix et, surtout, il faut reconnaître le rôle important que la mère joue

dans une situation de monoparentalité. Si elle veut rester à la maison, élever ses enfants, eh bien, on devrait lui offrir cette option-là aussi. Dans certains pays européens, on a différents types de programmes qui offrent beaucoup plus de support pour les familles monoparentales.

Je pense que cette réforme peut comporter des éléments intéressants pour les femmes, mais il faut regarder un peu plus à fond afin d'être certain qu'elles ont des choix réalistes. Les changements prévus à l'assurance-chômage sont aussi inquiétants en ce qui concerne le revenu de la famille. On sait que ce sont les femmes qui sont plus susceptibles de perdre leur travail. Si elles vont trop souvent chercher de l'assurance-chômage, on tiendrait compte alors du revenu du mari. Selon nous, cette approche est très régressive et s'éloigne du système d'assurance comme tel qui permet de retirer certains bénéfices, si vous avez payé vos cotisations.

Je n'ai pas beaucoup parlé de la situation des femmes dans un contexte minoritaire. Celles-ci sont encore plus touchées. Il y a toute la question des services qui entre en jeu sous l'égide du R.A.P.C. On sait que, si on modifiait ce régime-là — et on veut le modifier — il y a toute une panoplie de services pour les personnes handicapées, entre autres, qui risquent d'être touchés.

Reflets : *La question qu'on se pose à ce sujet est la suivante : quel rôle l'O.N.A.P. joue-t-elle pour les francophones hors-Québec, les francophones en Ontario d'abord, et puis, ceux de la région d'Ottawa-Carleton. Qu'est-ce qui se passe à ce niveau-là?*

L. Toupin: En ce qui concerne les francophones hors-Québec, on tente d'avoir un conseil d'administration qui soit relativement représentatif des différentes communautés. Malheureusement on a du travail à faire de ce côté-là. En ce moment, nous avons une représentante francophone du Nouveau-Brunswick. Moi qui ai travaillé à la Fédération des communautés francophones et acadienne, je souhaiterais qu'on aille un peu plus avant, qu'il y ait plus de représentants des diverses communautés francophones hors-Québec.

En ce qui concerne les Franco-Ontariens, on se penche sur les politiques provinciales d'une façon générale. S'il y a lieu de se

prononcer, on va le faire, mais souvent en lien avec les organisations franco-ontariennes. Notre rôle est clairement défini: comme organisation nationale, on va supporter certains groupes et activités régionales et provinciales. Au besoin, on va se prononcer sur certains points, mais on ne cherche pas à s'ingérer dans le travail qu'ils sont plus aptes à faire que nous.

Pour ce qui est de la région d'Ottawa-Carleton, on est choyés en un sens. Le Conseil de planification sociale est à l'autre bout du couloir, sur le même étage que nos bureaux; ceci crée des liens étroits, et de bonnes possibilités de collaboration. Il est facile d'aller chercher de l'information et ainsi d'être en mesure de vérifier sur place l'impact ou les conséquences des politiques nationales, provinciales ou municipales.

Reflets : *À votre avis, quel sera l'effet de la réforme sur la population franco-ontarienne? Et puis, connaît-on le profil de la pauvreté en ce qui à trait aux Franco-Ontariens?*

L. Toupin: Bien, j'imagine que vous en connaissez peut-être un peu plus long que moi sur ce sujet. Je me souviens cependant qu'à la Fédération des communautés francophones et acadienne, il y avait eu une très bonne étude qui présentait le profil socioéconomique des Franco-Ontariens, des Franco-Manitobains. Cela nous avait permis de voir clairement où les gens se situaient par rapport à la pauvreté. Encore une fois, la province la plus défavorisée était le Nouveau-Brunswick. Le niveau de salaire des francophones dans cette province était largement inférieur à la moyenne. Pour les autres provinces, les écarts étaient moins grands.

Toutefois, bien que l'on n'ait pas relevé la situation pour les Franco-Ontariens, cela ne veut pas dire qu'il y a très peu de Franco-Ontariens qui soient pauvres. On sait que ce n'est pas le cas. Je pense qu'il nous revient de pousser un peu plus loin notre analyse sur ce sujet, pour découvrir le profil des Franco-Ontariens et tenter d'évaluer les services qu'ils reçoivent en comparaison avec ceux offerts aux anglophones. Lorsque cette étude a été effectuée, il était ressorti clairement que les services et la qualité des ressources offertes aux communautés francophones

hors-Québec n'étaient pas équivalents à ceux accordés à la majorité. Je pense qu'il faut poursuivre notre démarche de recherche et de conscientisation à ce niveau.

Reflète : Vous avez mentionné un peu plus tôt que la réforme Axworthy allait affecter les montants attribués au R.A.P.C., et que ceci affecterait le niveau et le nombre de services pour les Franco-Ontariens. Voyez-vous d'autres effets de cette réforme?

L. Toupin: C'est certainement une des plus grandes conséquences. Si on coupe encore dans le régime d'assistance publique du Canada, il y aura moins d'argent pour les programmes de soutien au revenu. Il est sûr et certain que pour les Franco-Ontariens qui vivent déjà sous le seuil de la pauvreté, leur condition va se détériorer encore davantage.

Un autre point auquel je pense est qu'on commence à réaliser qu'il y a un sérieux risque de marginalisation pour toutes les minorités. Le conseil ethno-culturel organise prochainement une conférence sur cette question. On veut tenter d'évaluer l'impact de la Réforme sur les différentes minorités au Canada. C'est un sujet qui, je pense, vaut la peine d'être étudié de plus près. Malheureusement, avec l'ampleur de la Réforme, très peu de gens s'y sont attardés pour l'instant.

Reflète : Quel rôle les travailleurs sociaux peuvent-ils jouer dans de tels contextes? Par travailleurs sociaux, nous entendons ici les intervenants qui travaillent dans les organismes sociaux ou dans les organismes communautaires. Quel rôle peuvent-ils et elles jouer afin d'enrayer la pauvreté mais aussi en ce qui a trait à la Réforme?

L. Toupin: D'accord, le rôle que vous pouvez jouer, bien que je ne pense pas que nous puissions directement éliminer la pauvreté à court terme, car il y a très peu de solutions faciles, est, d'une part, de comprendre ce qui se passe, et ça, je pense que vous le faites, mais, d'autre part, faire passer le message qu'il y a une distinction entre la charité et la justice sociale.

Les gens qu'on représente ne veulent pas la charité. Ils veulent avoir des opportunités, ils veulent des possibilités, ils veulent

être considérés de façon égale. Je ne vais pas vous faire une leçon sur ce sujet. Je suis certaine que vous avez eu plusieurs discussions de ce genre. Mais ce qui est très important, dans l'exercice de votre travail, c'est de comprendre les causes de la pauvreté. C'est, je crois, un élément nécessaire si on veut faire quelque chose pour enrayer la pauvreté. Si on comprend les causes, on peut dès lors travailler, mais d'une façon collective.

Au départ, il faut éviter les blâmes et les jugements et je crois que vous avez un rôle important à jouer à ce niveau. Vous pouvez aussi créer des opportunités pour ces personnes, que ce soit au niveau de l'éducation, au niveau du travail, peu importe. L'important, c'est de leur offrir la possibilité de participer activement au marché du travail.

Une attitude qui me dépasse est celle qu'adoptent des députés ou bureaucrates au niveau fédéral vis-à-vis des personnes pauvres. Pour certains d'entre eux, les personnes pauvres sont stupides. Par exemple, on leur a demandé d'inviter des pauvres à participer au comité. Ceci leur est apparu comme tellement bizarre qu'ils n'ont pas considéré l'idée sérieusement.

Pourtant, dans d'autres contextes, il serait inadmissible maintenant que des personnes ayant des handicaps par exemple, ne puissent participer au développement de politiques qui les touchent. Un autre exemple: en ce qui concerne le multiculturalisme, c'est à peu près la même chose. Mais pour une raison ou pour une autre, on a tendance à faire des choses pour les personnes qui vivent en situation de pauvreté plutôt qu'avec elles. Pour elles, c'est une distinction qui fait toute la différence.

Reflets : *Quel rôle peuvent jouer les individus dans la société au niveau des politiques sociales en tant que citoyens pour faire avancer un dossier ou faire changer une politique sociale? Qu'est-ce qu'on peut faire?*

L. Toupin: Au niveau des politiques sociales, je crois que vous avez des choix. Je pense aussi que vous pourriez jouer un rôle important. Je dis important, parce que je suis une optimiste en un sens. Il me semble que, lorsqu'il y a des consultations, il y a peut-être quelqu'un qui va s'intéresser à ce sujet et qui va apprendre quelque chose de nouveau.

En ce qui a trait au projet de réforme, au niveau fédéral comme on le voit maintenant, je crois que vous devriez analyser les textes, étudier les questions et aussi présenter votre perspective, vos réponses lors d'une présentation ou dans un mémoire par exemple. L'important, c'est de participer. Je sais que parfois, ça a l'air naïf parce que je vous dis que, d'une part, les consultations sont quand même brèves et peut-être bidon, mais, d'autre part, si par ce moyen, des gens commencent à comprendre les causes, commencent à se poser de bonnes questions, et émettent des critiques par rapport au contenu et à la direction dans laquelle vont les programmes sociaux, je pense qu'on est sur une bonne voie.

Cette démarche, on ne peut pas la faire juste en lisant des textes de nature académique. Je pense que vous devriez vous impliquer dans le feu de l'action, lire par exemple le document sur la Réforme, lire aussi le document du ministre Martin parce qu'il y a des liens très étroits entre ces textes. Mais, surtout, comprenez, discutez, défendez ces questions. Une fois sur le marché du travail, vous serez mieux informés, plus ouverts; vous aurez plus de possibilités d'analyse et d'intervention.

Reflets : *L'autre jour, nous avons échangé avec certaines organisations qui refusent de participer à la consultation de la réforme Axworthy. Elles refusent, parce qu'elles trouvent que c'est une consultation bidon. Est-ce que l'O.N.A.P. n'a pas cette impression, ne prend pas cette position?*

L. Toupin: Non, pas tout à fait. Avec la consultation, on a l'occasion d'éduquer, de discuter, de recevoir le *feed-back* et de bâtir des liens. Alors, pour nous, la réforme c'est aussi un outil, un mécanisme par lequel on peut rejoindre les autres groupes, les groupes anti-pauvreté qui travaillent à Moose Jaw comme à Caraquet et les autres organismes qui s'unissent pour bâtir des liens, pour bâtir des ponts. Pour nous, c'est une opportunité. On la prend comme tel. Je ne pense pas qu'on soit assez naïf pour croire que l'on va vraiment influencer le produit final.

Regardez, après la première ronde de consultation, il y a eu de très bons commentaires. Plusieurs groupes avaient exprimé les mêmes inquiétudes, les mêmes problèmes, et proposé les mêmes

solutions, mais cela n'a pas été retenu pour le plan de discussion que l'on a devant nous maintenant. Ceci étant dit, il faut connaître le contexte dans lequel on se situe, qui parfois est difficile, et tenter le plus possible de voir ce que l'on peut entreprendre. C'est ce qu'on est en train de faire.

Reflets : *C'est donc une question de sensibilisation, de mobilisation. Comment pouvons-nous sensibiliser les gens par rapport à certaines causes sociales?*

L. Toupin : Bien, c'est ça le problème. Je pense que je ne surprends pas beaucoup de monde lorsque je dis qu'on limite les consultations à cinq semaines parce que cette procédure freine, à toute fin pratique, toute vraie possibilité d'éducation et de mobilisation.

On est un grand pays et, bien que l'on sache qu'il y a des gens qui auraient dû avoir beaucoup plus de temps afin de se déplacer d'un bout à l'autre du pays, afin de participer à des rencontres, d'avoir des discussions, d'organiser des forums, cela ne peut se faire si on n'a ni les ressources ni le temps. On doit donc faire du mieux que l'on peut.

Ce que l'on souhaite, c'est recevoir tous les mémoires, tous les commentaires d'à peu près deux cents groupes qui sont reliés directement ou indirectement à notre cause. À partir de ces documents, nous souhaitons présenter au gouvernement un mémoire qui serait le compte rendu de toutes ces consultations. Notre mandat est d'être la voix des pauvres et on veut l'exercer.

Reflets : *Il faudrait finir sur une note un peu plus optimiste. Vous nous avez mentionné qu'il y avait eu une deuxième conférence à l'Université d'Ottawa. Il y a quand même des réussites de mobilisation. Pourriez-vous nous en citer une ou deux?*

L. Toupin : Oui. Il y a des réussites et un bon exemple de cela à l'O.N.A.P. ce sont les liens que nous bâtissons avec certains autres groupes à but non lucratif afin de présenter la position canadienne au prochain sommet de l'O.N.U. sur le développement. Plus précisément, en mars prochain, il y aura à Copenhague au Danemark, un sommet des Nations-Unies sur le développement économique. Les trois sujets qui seront discutés sont: la pauvreté, la marginalisation et

le problème de la crise de l'emploi dans le contexte d'une société globale.

L'O.N.A.P. participe très activement aux différents forums qui ont lieu un peu partout au Canada à ce sujet. Ces forums ont vraiment constitué une belle occasion pour commencer à bâtir des ponts entre les gens qui travaillent sur le plan local avec des personnes qui travaillent au niveau international pour enrayer la pauvreté.

Ce que l'on constate jusqu'à maintenant, c'est le grand intérêt des gens à faire quelque chose. On souhaite réunir en groupe certains d'entre eux qui sont les plus intéressés aux questions sociales, ceux qui souhaitent des changements. Jusqu'ici, ces expériences ont été superbes.

Enfin, voici un exemple de l'impact que les gens peuvent exercer. Afin de préparer le futur sommet, il y a eu trois réunions préparatoires dont la deuxième s'est déroulée à New York au mois d'août. Notre délégation canadienne, comprenait des personnes qui vivent des situations de pauvreté, qui nous ont accompagnés pendant deux semaines. Lors de ces réunions, on a eu l'occasion de parler de l'emploi, d'avancer des idées sur la façon d'enrayer la pauvreté, on a discuté de l'effet de la marginalisation et comment tenter de l'éviter, etc. Pour ces personnes pauvres, l'expérience a été des plus enrichissantes. Elles ont pour la première fois travaillé avec un membre du ministère des Ressources humaines. Elles ont été écoutées et on a appris d'elles. Il y a eu partage de connaissances. Elles ont été considérées comme des personnes pauvres, et non comme des objets, des problèmes.

Pour moi, ceci est un signe de succès. C'est ce genre de rapports qu'on veut bâtir. S'il y a une chose que l'on peut faire, c'est justement d'augmenter les occasions pour ces personnes de participer aux prises de décision. Il faut qu'elles puissent réaliser qu'elles ont de la valeur, qu'elles ont une contribution à apporter pour leur avenir. Ça, c'est notre objectif dans son expression la plus simple. On le poursuit de différentes manières, mais il ne faut jamais l'oublier. S'il y a un message que vous pourriez retenir, c'est que si vous êtes dans ce domaine, vous travaillez avec les personnes. C'est la clé qui fait toute la différence.

Reflets : Je voudrais me faire le porte-parole du groupe pour vous remercier, Lynne. Je pense que ça a été fort intéressant. Vous nous avez donné des pistes de réflexion enrichissantes à plusieurs niveaux, autant du point de vue des étudiants et étudiantes, des futures intervenantes que du point de vue des citoyens, citoyennes. Merci beaucoup, cet échange a été fort enrichissant.

L. Toupin : Je vous remercie de cette invitation et de l'intérêt que vous portez à notre organisation et à la Réforme.

Bonne chance.